

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – classement au niveau E7 LED jusqu'au 15 mai 2029.
- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages) – rapports à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 – classement au niveau T5 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – installation retiré du classement jusqu'à la levée de la non-conformité majeure. Zone de sécurité non respectée.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

## Programmation du mois de mai 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 (éclairage)
- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore (éclairages)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 (installation)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)
- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)

Pour la CDTIS : JF JANNET